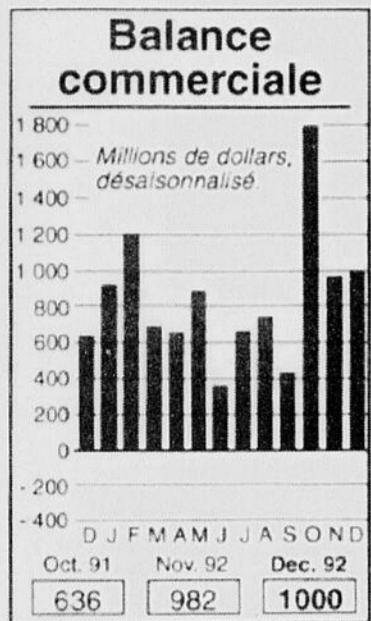




**HAMBURGER**  
**39¢** + taxes  
Limite 3 par client 48772

**ÉCONOMIE C1**

La plus forte hausse des exportations depuis 1984



**PROVIGO B1**

La Caisse de dépôt met un holà sur la transaction

**ANALYSE A6**

Bill Clinton saura-t-il convaincre l'Amérique?



## Des centaines d'Haitiens se noient dans un naufrage

Port-au-Prince (Reuter)

Un traversier vétuste qui acheminait des paysans haïtiens vers Port-au-Prince a sombré au cours d'une tempête et des centaines de personnes sont portées disparues, ont rapporté hier témoins et responsables, causant la pire catastrophe maritime des dernières années.

Un survivant a fait état d'environ 820 personnes à bord, mais d'autres informations en signalent jusqu'à 2000. Selon la radio locale, une centaine de rescapés ont pu ga-

agner la côte à la nage.

Le Neptune, cargo de 20 mètres, était l'un des deux traversiers reliant la capitale à Jérémie, centre agricole du sud-ouest de l'île. Ces bateaux, généralement surchargés, transportent des paysans qui vont vendre animaux, fruits et autres produits agricoles à Port-au-Prince. Le Neptune n'était pas équipé de vestes de sauvetage, de radeaux ou même d'une radio, ont précisé les autorités locales.

«On ne saura peut-être jamais combien de personnes se trouvaient sur le traversier», a dit un sous-officier des gardes-côtes américains à

Miami. «Ces bateaux ne tiennent pas de liste de passagers, ils entassent autant de personnes qu'ils le peuvent pour gagner de l'argent.»

Le naufrage est survenu peu après minuit, mardi soir, mais on n'en a pas eu connaissance avant l'apparition de corps flottant en mer, 31 heures après le drame, et l'arrivée des premiers survivants.

«Un de nos navires a repêché plus de 100 corps et nous avons cessé de compter, tellement il y en avait», a expliqué un porte-parole de la Garde côtière américaine.

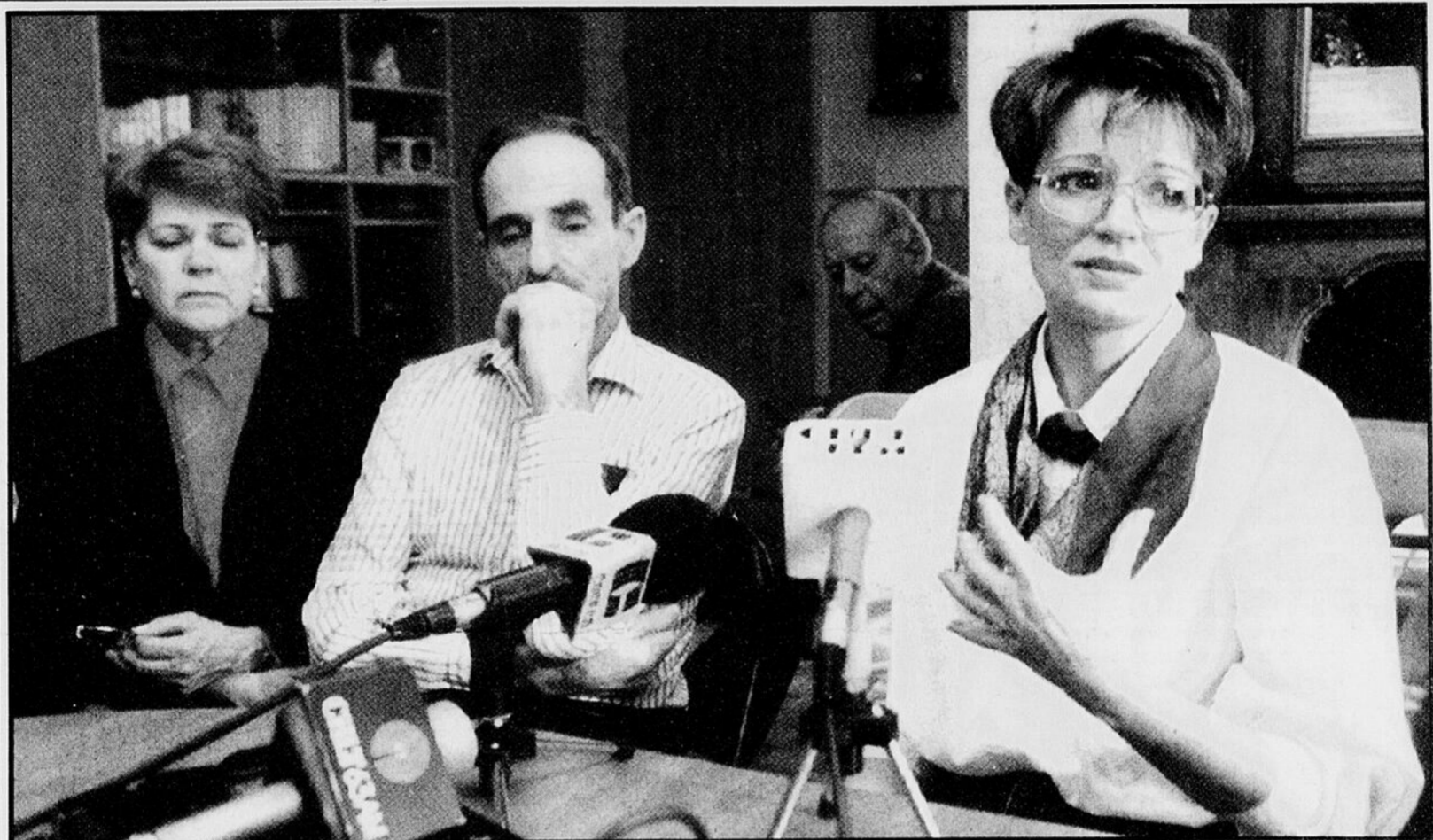
La centaine de survivants, parvenus à Léogane, Miragoane et Pe-

tit-Goave, ont dit que le pont supérieur du cargo s'était effondré. Des représentants de la Croix-Rouge ont gagné les petites villes pour leur venir en aide.

Ceux-ci ont survécu en s'accrochant à des cadavres d'animaux morts ou des caisses de bois. «J'ai été sauvé par ce baril», a dit un homme. «J'ai nagé jusqu'à épuisement».

Le capitaine du navire, Benjamin Saint-Clair, a pu atteindre la côte à la nage. Il a dit que des passagers semblaient avoir été pris de panique en pleine tempête, ce qui avait contribué à la catastrophe.

### LA FAMILLE DE NATHALIE CHAMPIGNY CRIE SA DÉTRESSE



Le père, la mère et la sœur de Nathalie Champigny.

## Ils tiennent à retrouver son corps

Cowansville (PC)

Un an après la disparition de Nathalie, la famille Champigny a abandonné l'espoir de la revoir vivante, mais pas celui de retrouver sa dépouille.

Dans la cuisine de la maison familiale, rue Ville-Marie, à Cowansville, les frères, les sœurs et les parents de la jeune femme de 21 ans, disparue le 22 février 1992, recontactaient la presse, hier, pour lancer un ultime appel à l'aide.

«Si quelqu'un a un coeur et sait quelque chose, nous espérons qu'il comprendra notre douleur, a déclaré Danielle, sœur aînée de Natha-

lie. Il nous importe moins aujourd'hui de chercher vengeance que de trouver son corps et lui rendre le respect que tout être humain mérite.»

**Détresse**

Dans la petite cuisine surchauffée, les silences sont chargés d'émotion, entre les questions des journalistes. La détresse déteint sur chaque visage.

«C'est en priant et en restant unis que nous réussissons à traverser cette période difficile», dit Mme Rose-Ange Champigny, les yeux dans l'eau et la voix brisée par la peine.

«Il faut en finir avec l'incerti-

tude qui nous étirent», poursuit-elle, tout en espérant toucher une corde sensible chez quelqu'un qui pourrait, grâce à une information fournie de façon anonyme, mettre un terme à leur angoisse.

Peu après la disparition, les policiers avaient fouillé une piste qui n'avait rien donné. Selon ces informations, le corps de la disparue avait été déposé dans un conteneur à déchets placé sur un camion à l'arrêt à Deauville.

**10 000 \$**

La famille reconnaît tout de même qu'après un an de vaines recherches, les chances sont minces d'obtenir de nouvelles informa-

tions. L'offre d'une récompense de 10 000 \$ n'a pas donné de résultat. «Les gens ont peut-être eu peur des conséquences judiciaires. Mais cette fois, on leur demande de communiquer directement avec nous, en toute confiance.»

Mais cette démarche, nuancent-ils, ne constitue pas une critique du travail policier. Bien au contraire.

Et l'ex-ami de Nathalie, dans tout cela? Kelly Whittier, le dernier à l'avoir vue vivante, le 22 février 1992, attend son jugement, le 16 mars, pour avoir présumément demandé à un ami de lui servir d'alibi à l'égard de ses activités lors de la soirée fatidique.

**AUTOBUS A5**

Bromptonville s'intéresse au transport de la CMTS

**MUSIQUE A3**

Le Festival international quitte Victo et se tourne vers Sherbrooke



Michel Levasseur

**MÉTÉO A2**

(50e jour de l'année)

Ennuagement: -10 C  
Lever du soleil: 6h43  
Coucher du soleil: 17h19  
Demain: ensoleillé



## Rectorat de l'Université de Sherbrooke La course intéresse peu les étudiants

Jacynthe NADEAU Sherbrooke

Plongés dans la préparation de leurs examens intrasemestriels, les étudiants de l'Université de Sherbrooke semblent peu préoccupés par la course à la succession du recteur Aldée Cabana qui se déroule actuellement sur leur campus.

C'est du moins la tendance générale dégagée par une brève tournée effectuée par La Tribune hier après-midi, sur le campus universitaire, au moment où la troisième des candidats en lice, Marie Malavoy, s'adressait aux 60 membres de l'Assemblée universitaire, chargée d'élire le prochain recteur.

Les deux autres candidats, Pierre Reid et Jean-Louis Poirier,

Les trois aspirants recteurs, Pierre Reid, Jean-Louis Poirier et Marie Malavoy, ont livré un discours à la communauté étudiante, hier.

avaient fait de même en matinée.

Et si chez la communauté étudiante, on sait bien qu'il faut trouver un successeur à M. Cabana, la question qui revient sur plusieurs lèvres, et qui explique en partie leur désintéressement, c'est «qu'est-ce que ça fait, un recteur?»

«On est bien plus intéressé par la vie du département que par la vie de l'université», lance Vicky Tous-saint, une étudiante en 2e année de baccalauréat qui traduit bien par ces mots le sentiment général.

«On n'a rien à décider là-dedans», renchérit non loin de là Annie Leclerc.

Car ils sont nombreux les étudiants à entretenir des récriminations à l'égard de l'administration centrale. Les récentes hausses des frais de scolarité reviennent sur le

(Voir RECTORAT en A2)

LES DISCOURS — A3



**La violence dans les écoles**

70 p.cent des élèves ne font jamais de problèmes

Sherbrooke

Paul-Yvan Poulin a une dizaine de dossiers rouges ou bleus sur son bureau, des dossiers d'élèves avec qui l'école rencontre présentement des difficultés.

Des cas terribles d'indiscipline? Le directeur de l'école Saint-François, de Sherbrooke, considère qu'on est loin de la situation décrite dans la série noire sur les écoles montréalaises.

«Il y a 70 pour cent des élèves avec lesquels on n'a jamais de problèmes. Il y en a aussi 20 pour cent avec qui il y aura un accrochage, puis c'est fini. Sur les 10 pour cent qui causent des problèmes plus sérieux, il y aura encore 5 ou 6 pour cent des cas qu'on règlera avec l'aide des parents. Il en reste environ 4 pour cent qui ne cadrent pas dans le système scolaire et avec lesquels nous aurons toujours de fréquents accrochages. On pourrait toujours parvenir à solutionner les problèmes qu'on rencontre avec eux, mais il faudrait des approches sur mesure. Ce serait dispendieux. Il ne faut pas oublier que nous avons un système d'éducation de masse et que,

**DOSSIER**



Michel RONDEAU

(Voir ÉLÈVES en A2)

*La bonne nouvelle*  
Primeau: 1  
Tous pour un: 0  
Ce n'est pas en vain que Gilles Primeau a lu 3000 pages de documentation en vue de sa participation à l'émission télévisée Tous pour un.  
Ce passionné de l'espace, originaire de Cookshire, a remporté une belle victoire hier soir, n'ayant même pas besoin de l'aide des téléspectateurs. Il relèvera à nouveau le défi la semaine prochaine.



# EMPLOIS DU JOUR

**Serveur/euse de bar**  
Code prof: 6121 # 2752802  
Lieu: Cookshire  
Exigences: expérience souhaitable, dynamique, initiative  
Salaire: 5 \$/heure + pourboires  
Fonctions: préparer les boissons, service aux tables.

**Coiffeur/euse**  
Code prof: 6143 # 2758388  
Exigences: cours de coiffure, avec clientèle de préférence (emploi à son compte sur location)  
Salaire: à pourcentage  
Fonctions: coiffure pour hommes et femmes, couper, teindre cheveux, permanente.

**Caissier/ère poste d'essence**  
Code prof: 4133 # 2758378  
Lieu: Fleurimont  
Exigences: expérience sur caisse avec libre service un atout, aime travailler avec le public, disponible pour plus d'heures  
Salaire: 5,70 \$/heure (22 h 30/sem. lundi au vendredi)  
Fonctions: caisse, placer la marchandise, nettoyage

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

## Un père abandonne les poursuites contre des médecins faute d'argent

Rock Forest

Un père de famille de Rock Forest, Luc Cliche, doit abandonner une poursuite judiciaire contre des médecins parce qu'il a épuisé toutes ses économies. Il considère d'ailleurs que le système judiciaire est déficient et qu'il n'y a de justice que pour les riches.

Hier soir, à Télé 7, il a raconté que sa petite fille souffre d'un handicap à un bras, qu'il impute au travail des médecins à la naissance de son enfant.

Pour obtenir réparation, il a entrepris plusieurs démarches et a finalement obtenu le dépôt d'une poursuite de 800 000 \$ par un avocat. Après des dépenses de 15 000 \$ en frais d'avocat et autres, il dit être maintenant incapable de poursuivre l'affaire.

Mais il accepte très mal que des professionnels puissent s'en tirer sans avoir à rendre compte de leur travail.

## LA QUOTIDIENNE

8 2 9 — 3 4 2 5

**Gagnez**  
1 bon d'achat de **100\$** par jour  
(50\$ pour les non-abonnés)

Chez l'un des 3 marchands participants qui apparaissent dans l'annonce du samedi et répondez à la question suivante:  
20 + 16 - 12 x 2 = 8 =

**La Tribune**

---

**CONCOURS**  
«Magasinez à nos FRAIS»

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Code postal: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_

Abonné  
 Non-abonné

Nom du marchand choisi: \_\_\_\_\_

---

**CONCOURS**  
«Magasinez à nos FRAIS»  
C.P. 2450  
Sherbrooke, Québec  
J1J 4H4

GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	2	110 491,40 \$
5/6+	8	79	143,40 \$
5/6	362	1	399,20 \$
4/6	18 078	53	70 \$
3/6	305 257	10	00 \$

Ventes totales: 16 163 451,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$  
Prochain tirage: 93-02-20

NUMÉROS		LOTS	
611970	100 000 \$	1	2
11970	1 000 \$	28	29
1970	250 \$	42	43
970	50 \$	44	45
70	10 \$	55	58
0	2 \$	59	60
		61	66

Prochain tirage: 93-02-19

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# Des patrons obligés de payer des cotisations syndicales

### □ Nouveaux règlements régissant le droit de travailler sur un chantier de construction

Gilles FISETTE Sherbrooke

Depuis le 1er février, un patron d'entreprise autre que la personne désignée ne peut plus travailler sur un chantier de construction, à moins de payer une cotisation syndicale et tous les avantages sociaux réservés aux salariés de l'industrie.

Par ailleurs, depuis cette même date, le propriétaire unique d'une petite entreprise sans salarié est exclu de l'industrie de la construction et doit se limiter à la rénovation ou à l'entretien, à moins de se considérer comme un salarié syndiqué.

«C'est une situation aussi ridicule qu'injuste», dénonce le président de la section régionale de la Corporation des maîtres électri-

ciens du Québec, Michel Beauvais. Selon lui, il n'y a que l'industrie de la construction au Québec et sa réglementation à l'extrême pour produire de telles aberrations. Nulle autre industrie au monde, dit-il, ne permettrait cela.

C'est que, explique-t-il, des règlements de la Loi 185 modifiant l'ancienne loi sont entrés en vigueur au début de février, après une période de transition remontant à juin 1992. L'un de ces règlements a pour effet de limiter à une seule personne le nombre de propriétaires d'une même entreprise pouvant oeuvrer sur un chantier, à ce titre. Tous les autres associés ou administrateurs doivent se considérer comme des travailleurs et payer leurs cotisations syndicales.

Ainsi, par exemple, une entreprise de plomberie ou en électricité ou en plomberie (pour ne nommer que ces deux corps de métier), formée de deux, trois ou quatre associés, ne pourrait plus travailler sur un chantier, à moins que tous les associés, sauf un (la personne désignée), soient considérés comme des travailleurs et qu'ils paient leurs cotisations syndicales et leurs avantages sociaux.

Or, explique M. Beauvais, il en coûte déjà cher à une personne pour être patron (cotisation à des corporations professionnelles, par exemple). Désormais, ces mêmes personnes devront également payer des cotisations syndicales et des avantages sociaux réservés aux salariés.

Selon M. Beauvais, on parle d'une somme de 6 millions \$ qui sera considérée comme un salaire de son entreprise et payer ses cotisations syndicales et avantages sociaux.

Entre l'entrée en vigueur de la loi, le 23 juin, et la fin des mesures transitoires, la CCQ a tenu plusieurs soirées d'information afin de préciser la teneur des changements à la loi.

Aujourd'hui, conclut M. Boivin, il est encore trop tôt pour connaître la manière dont les règlements sont respectés dans l'industrie.

# La Loi 185 mettra un frein aux abus

— Claude Boivin

Sherbrooke (GF)

La Loi 185 est venue mettre un terme au vide juridique dans lequel nageait la notion d'entrepreneur autonome sur un chantier de construction. Elle est venue également mettre un frein aux abus.

Auparavant, explique le conseiller responsable de l'application du décret à la Commission de la construction du Québec (CCQ), Claude Boivin, on se retrouvait avec différentes catégories de personnes sur un chantier de construction. Il

avait les employeurs, les salariés et les entrepreneurs autonomes. Or, certaines personnes ne pouvaient entrer dans l'une ou l'autre de ces catégories puisqu'il s'agissait de personne seule ou de sociétés à plusieurs associés et sans salarié.

À la limite, signale M. Boivin, on pouvait se retrouver avec une société à six, sept ou même dix administrateurs et sans salarié sur un même chantier.

La Loi 185 est venue clarifier la situation, estime M. Boivin.

Désormais, les entreprises à plu-

sieurs associés ou administrateurs doivent désigner une personne qui sera le représentant de l'employeur. Tous les autres seront des salariés et, à ce titre, devront payer leurs cotisations syndicales et leurs avantages sociaux s'ils veulent travailler sur le même chantier.

De leur côté, les sociétés ou les corporations à personne unique doivent se limiter aux chantiers de rénovation ou d'entretien. Si elles veulent oeuvrer dans la construction neuve, ces sociétés devront accepter que cette unique personne

sera considérée comme un salarié de son entreprise et payer ses cotisations syndicales et avantages sociaux.

Entre l'entrée en vigueur de la loi, le 23 juin, et la fin des mesures transitoires, la CCQ a tenu plusieurs soirées d'information afin de préciser la teneur des changements à la loi.

Aujourd'hui, conclut M. Boivin, il est encore trop tôt pour connaître la manière dont les règlements sont respectés dans l'industrie.

# Marine Transport: la défense réclame qu'un commissaire entende des témoignages à l'étranger

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Le capitaine au long cours Modesto Valerio a réclamé la nomination d'un commissaire, pour recueillir le témoignage d'un inspecteur de la brigade des stupéfiants de la douane française et d'un officier de la garde-côte américaine, qui avaient fouillé son cargo, le Marine Transport, avant qu'il ne fasse naufrage le 22 avril 1991 au large de Terre-Neuve.

Cela ressort de la requête que l'avocat Jean-Jacques Rousseau a inscrite en Cour supérieure, à Sherbrooke, pour obtenir l'établissement d'une commission rogatoire afin de se rendre à Saint-Martin, aux Antilles, et à Norfolk, dans l'État de Virginie, aux États-Unis.

Le capitaine Valerio, originaire de République Dominicaine, a allégué que ces témoignages sont essentiels pour sa défense à son procès, dont la date doit être fixée bientôt ici.

Lui et huit autres personnes sont en attente de procédures sur une



Modesto Valerio

accusation de complot, entre juin 1989 et le 26 avril 91, pour importer des stupéfiants au Canada.

On a aussi appris que le procureur Paul Crépeau avait l'intention de demander que ce commissaire entende également des témoins en marge de cette affaire.

L'inculpation ne précise pas la nature ni la quantité des stupé-

fiant, mais la Sûreté du Québec a déjà mentionné publiquement qu'elle soupçonnait la présence d'une quantité de 1000 à 1500 kilos de cocaïne dans le navire.

Me Rousseau relate dans sa procédure que la présence ou l'absence de stupéfiants dans le bateau constitue un élément essentiel de la défense de son client.

Le Marine Transport a été heurté et éventré par un iceberg alors qu'il naviguait au large de Terre-Neuve, une région où le Titanic a fait naufrage.

La marine canadienne avait effectué des recherches dans le navire, mais les a suspendues à cause des conditions de la mer.

Après la collision entre le iceberg et le cargo, les 11 membres de l'équipage s'étaient réfugiés sur une banquette où ils ont été secourus par la garde-côte canadienne.

La garde-côte a entrepris le remorquage du Marine Transport, mais avait dû larguer les amarres, avant qu'il ne coule à pic par plus de 60 mètres de fond.

Me Rousseau mentionne dans sa

requête que l'inspecteur Chauvin de la brigade des stupéfiants de la douane française ainsi que son équipe avaient fouillé le cargo de fond en comble pendant neuf jours, entre les 21 et 29 janvier 91.

L'officier Darling du détachement responsable de l'application de la loi de la garde-côte américaine a aussi abordé le Marine Transport en haute mer le 1er mars et l'avait fouillé.

Ces deux personnes refusent de venir témoigner au Canada, mais pourraient le faire avec l'autorisation de leur supérieur, dans le cadre d'une commission rogatoire dans leur pays.

L'étendue, les méthodes et les résultats de ces fouilles sont des faits essentiels à la défense du capitaine Valerio, ajoute Me Rousseau.

Les autres co-accusés dans cette cause sont Paulin Bolduc, Daniel Neeson, Jacques et Roch Delisle, de la région de Sherbrooke, Neil Peters, William England et Roger Craig Denton, de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que Alvaro Jesus Randon, de l'État de Floride.

## RECTORAT: suite de UNE

tapis, mais on parle aussi, pour ne nommer que celles-là, de la contribution «volontaire» à la Campagne de l'Université de Sherbrooke qui s'ajoute à la note, et du «combat» que chacun doit constamment mener quand il veut sortir un peu des normes de son programme d'étude...

Mise à part une exception, qui avait un parti pris pour la seule candidate en lice «dans ce monde d'hommes», la dizaine d'étudiants rencontrés par La Tribune se sont clairement dits peu concernés par

## ÉLÈVES: suite de UNE

l'élection du nouveau recteur. Des propos confirmés par la faible participation à la seule rencontre d'information avec les candidats au rectorat organisée à l'intention de la communauté étudiante, en fin d'après-midi hier, par la Fédération étudiante de l'Université de Sherbrooke et par le Regroupement des étudiants de maîtrise et de doctorat.

Environ une soixantaine de personnes, et pas seulement des étudiants, ont pris place à la salle Maurice-O'Bready pour entendre la présentation de chacun des trois candidats et pour poser leurs ques-

tions. «C'est ce que j'attendais», dira cependant le coordonnateur général de la FEUS, Daniel Rouleau. D'abord parce que cette rencontre devait avoir lieu mercredi dernier et qu'elle a dû être annulée. Ensuite parce que 80 pour cent de la clientèle étudiante est de l'extérieur de Sherbrooke et que beaucoup quittent le jeudi. Enfin parce que quel que part, on sent une coupure très nette entre les étudiants et la direction; les premiers fatigués de se battre pour des dossiers qui n'avancent pas préfèrent se concentrer sur leurs études.

À l'école Saint-François, une session ouverte aux parents désireux de s'outiller pour améliorer leurs relations avec les jeunes a reçu au-delà d'une centaine d'inscriptions, alors que l'école prévoyait de réunir environ 45 parents. Comme quoi, note M. Poulin, plusieurs parents sont soucieux d'améliorer la situation.

Il y a une chose incontournable, avec les jeunes, selon le directeur: «Les jeunes sont fiers de justice. Si bien que, lorsqu'ils se rendent coupables de mauvais comportement, ils s'attendent à des réprimandes. Si on ne leur en adresse pas, on blesse leur sens de la justice. Les jeunes sont prêts à subir la conséquence de leurs gestes.»

En ce qui concerne les diverses manifestations dans les écoles — il y en a eu récemment à Montcalm, à Mitchell et à Saint-François, entre autres —, le directeur adjoint de Saint-François, M. Aldéo Mongrain, estime qu'il y en a eu de tout temps. «À une époque, les élèves manifestaient au sujet de la coupe de cheveux, au sujet du port des jeans et maintenant, c'est pour fumer dans l'école ou pour entrer plus tôt sur l'heure du midi, malgré le règlement qui l'interdit. Ça fait partie du vécu normal des écoles.»

À SUIVRE DEMAIN

## METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16h30 hier.

Le temps froid persiste. Une masse d'air arctique maintiendra son emprise sur le Québec au cours des deux prochains jours, alors que le mercure aura peine à grimper dans les moins 10. L'exception sera le secteur de la basse Côte-Nord où une dépression en développement au large de la côte-est américaine remontera vers le nord pour s'approcher de Terre-Neuve demain soir. La neige associée avec ce système entrainera l'extrême est du Québec vers la mi-journée.

**Estrie, Beauce:** ciel variable le matin. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max. près de moins 10. Demain: ensoleillé et froid. Min. près de moins 25. Max. près de moins 13.

**Trois-Rivières, Drummondville, Québec:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. de moins 12 à moins 15. Demain: ensoleillé et froid. Min. près de moins 25. Max. près de moins 14.

**Montréal:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 12. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Min. près de moins 22. Max. près de moins 13.

**Lac-Saint-Jean, La Tuque, Saguenay, réserve faunique des Laurentides:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 16. Demain: ensoleillé et froid. Min. près de moins 27. Max. près de moins 16.

**Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin:** ensoleillé, froid. Max. près de moins 17. Demain: ensoleillé et froid. Min. près de moins 32. Max. près de moins 16.

**Pontiac, Gatineau et Lièvre, Laurentides, Ottawa, Hull, Cornwall:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 12. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Froid. Min. près de moins 26. Max. près de moins 13.

**Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia:** ensoleillé avec passages nuageux. Max. près de moins 15. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de moins 20. Max. près de moins 13.

**Sainte-Anne des monts, parc de la Gaspésie:** ensoleillé le matin. Ennuageage en après-midi au en soirée. Max. près de moins 12. Vents devenant du nord de 20 à 40 km/h en après-midi. Demain: ciel variable. 40 de probabilité d'averses de neige. Froid. Min. près de moins 16. Max. près de moins 12.

**Vers le sud**

Accapulco	23	32	Barbade	25	29
Bermudes	20	22	Brownsville	14	21
Daytona Beach	07	19	Honolulu	17	27
Kingston	24	30	La Havane	20	27
Las Vegas	08	17	Los Angeles	16	19
Mexico	10	26	Miami Beach	21	29
Myrtle Beach	03	11	Nassau	15	27
Orlando	09	20	Palm Springs	17	19
Reno	-3	02	San Juan	24	29
Tampa	11	22	Trinidad	20	32
West Palm Beach	17	29			

## INDEX

Arts:	B-4
Bandes dessinées:	D-9
Collectionneur:	D-11
Décès:	C-5
Économie:	C-1
Éditorial:	A-4
Horoscope:	D-9
Messier en liberté:	D-10
Petites annonces:	C-3
Sports:	D-1
Vivre:	B-3

## La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:  
Petites annonces: 564-0999  
Publicité: 564-5450  
Rédaction: 564-5454  
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**ADMINISTRATION**  
Jean-Guy Dubuc  
Président et éditeur

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

**RÉDACTION**  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef  
Roch Bilodeau  
Chef éditorialiste adjoint

Pierre-Yvan Bégin  
Directeur de l'information  
Maurice Cloutier  
Adjoint-chef nouvelles  
Stéphane Lavallée  
Chef de pupitre

**PUBLICITÉ**  
Gilles Boisjoly  
Directeur

Véronique Tremblay  
Directrice adjointe

**PRODUCTION**  
Alain Pelletier  
Directeur

Gaston Grenier  
Adjoint  
Frédéric Viers  
Adjoint  
Bernard Côté  
Chef pressier

**COMPTABILITÉ**  
André Carrière  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

**TIRAGE**  
Pierre Dubois  
Directeur

André Casteau  
Adjoint au directeur

**GÉRANTS DE DISTRICT**  
Pierre-Alain Dion  
Jacques Faucher  
Michèle Fournier  
Michel Lavoie  
Serge Nadeau

Claude Ouellet  
Jean-Claude Pinard  
Gaston-Charles Poulin  
Pierre Fournier  
Jocelyne Godbout

**EXPÉDITION**  
Michel Doyon  
Gérant

ÉDIFIÉ  
André Jacques  
Responsable

**Livraison à domicile:**  
— Camionnets et camionnets motorisés  
Prix de vente suggéré incluant  
T.P.S. payée par le camionnet... \$3,43  
taxe de vente du Québec... 28  
Coût à l'abonné... \$3,71

**ENVOI DE PUBLICATION:**  
Enregistrement No 1539  
Abonnement par la poste au Canada, sauf  
endroits desservis par camionnet et camionnets motorisés.

**TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$155,00 T.P.S. \$10,85 T.V.Q. \$13,27 = \$179,12  
6 mois \$81,00 T.P.S. \$5,67 T.V.Q. \$6,93 = \$93,60  
3 mois \$42,00 T.P.S. \$2,94 T.V.Q. \$3,60 = \$48,54  
1 mois \$22,00 T.P.S. \$1,54 T.V.Q. \$1,88 = \$25,42

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$210,00 T.P.S. \$14,70 T.V.Q. \$17,98 = \$242,68  
6 mois \$130,00 T.P.S. \$9,10 T.V.Q. \$11,13 = \$150,23  
3 mois \$65,00 T.P.S. \$4,55 T.V.Q. \$5,57 = \$75,12  
1 mois \$35,00 T.P.S. \$2,45 T.V.Q. \$2,90 = \$40,45

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 an \$400,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$100,00, 1 mois \$105,00  
La Tribune est membre de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audat Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

# Le Festival de musique actuelle quitte Victoriaville

Les dirigeants ont maintenant les yeux tournés vers Sherbrooke

Pierre MAILHOT Victoriaville

À la surprise générale, les dirigeants du Festival international de musique actuelle de

Victoriaville (FIMAV) ont coupé hier, non sans un déchirement au cœur, le cordon ombilical qui les unissait depuis une décennie à Victoriaville.

«Sixante heures après l'échéan-

ce que nous nous étions fixée, les Productions Plateforme font le constat qu'il n'y a pas d'entente entre les municipalités pour le financement de l'événement sur une période de deux ans. En conséquence, nous entreprenons des négociations avec la Ville de Sherbrooke», a déclaré avec un pincement au cœur le président de cet organisme, Claude Lapointe.

Rien, pourtant, ne laissait présager cette volte-face du FIMAV car les autorités municipales de Victoriaville et de Sainte-Victoire d'Arthabaska avaient accepté leur proposition de deux ans 48 heures auparavant.

La seule ombre au tableau dans la décision des deux villes avait été le refus de la ville d'Arthabaska de s'embarquer pour une période de deux ans. Néanmoins, le maire Robert Camiré de Victoriaville était assuré à ce moment-là de trouver une solution avec son collègue d'Arthabaska.

**Pris en otage**

Maître d'oeuvre de cet événement, Michel Levasseur, soutient que le festival a été pris en otage dans cette histoire. «C'est un problème politique qui dépasse le FIMAV. Dans ce dossier, Arthabaska a décidé de faire opposition à des ententes déjà acceptées par les deux autres villes», a-t-il indiqué. Pour lui, c'est finalement une histoire de 8000 \$ seulement qui met fin à cette belle aventure à Victoriaville.

Les dirigeants du FIMAV admettent d'autre part qu'ils n'ont aucune entente en main avec la Ville de Sherbrooke. «Nous allons recommencer nos devoirs avec cette ville. Il est évident que nous voulons nous assurer d'abord d'une sécurité minimum de trois ans avec cette nouvelle communauté d'accueil», a mentionné Claude Lapointe. «Chose certaine, les négociations se feront à trois dans ce dossier car le ministère des Affaires culturelles, notre principal bailleur de fonds, veut, lui aussi, négocier un plan triennal», a renchéri Michel Levasseur.

Le directeur artistique de l'événement admet que les infrastructures sont plus intéressantes à Sher-

brooke qu'à Victoriaville. «Il y a aussi un plus grand bassin de population. De plus, en présentant notre événement là-bas, nous nous rapprochons de la frontière américaine, un territoire important pour nous car il y a beaucoup d'Américains qui assistent à notre festival», a évoqué Levasseur.

Les dirigeants du FIMAV estimant par ailleurs que Sherbrooke répond bien au caractère convivial qu'ils ont donné à leur événement depuis dix ans. Toutefois, en raison de la tournure des événements, la manifestation qui devait avoir lieu au printemps 1994 sera maintenant présentée à l'automne 1994.

«Il est impossible de tenir le festival en raison de la présente situation et surtout, du fait que nous devons reprendre le dossier à neuf avec Sherbrooke. C'est d'ailleurs la volonté des gens de Sherbrooke de tenir l'événement à l'automne», a conclu Michel Levasseur.

## Maires désappointés dans les Bois-Francs

Victoriaville (PM)

Mésentente

Unaniment, les maires de Victoriaville, d'Arthabaska et de Sainte-Victoire d'Arthabaska ainsi que les dirigeants de la Corporation de développement touristique des Bois-Francs déplorent le départ du Festival international de musique actuelle.

Le maire de Victoriaville, Robert Camiré, ne se sent toutefois pas coupable du geste qu'a posé hier les dirigeants du FIMAV. «Nous avons fait notre effort dans ce dossier en acceptant leur demande de deux ans», a-t-il déclaré. S'il déplore la décision du FIMAV, il comprend mal leur attitude. «Je suis déçu de l'entêtement de M. Levasseur qui rejette du revers de la main dix ans d'efforts. En s'entendant pour une entente de deux ans, il brise une association de dix ans. Pourtant, les villes ont toujours dit qu'il fallait conserver cet événement chez-nous et qu'ils s'engageaient à renégocier dans le cadre d'un regroupement des municipalités», a-t-il ajouté.

Le maire Camiré a nié le fait que le dossier du FIMAV ait été imbriqué dans une bataille politique entre les villes impliquées. «Je ne peux pas tordre le bras d'Arthabaska, qui a refusé de s'embarquer pour une entente de deux ans avec le FIMAV. Victoriaville a subventionné à 95 pour cent l'événement depuis dix ans et les autres villes ont toujours profité des retombées. Développer la région au frais de Victoriaville n'est pas le mandat que les citoyens m'ont donné», a-t-il spécifié.

Le maire Pierre Roux d'Arthabaska était fort désappointé de la tournure des événements. «Je pense que les gens du FIMAV n'ont pas compris le geste d'Arthabaska», a-t-il mentionné. Il a répété que la Ville d'Arthabaska était prête à s'engager pour un an et à renégocier le dossier dans l'éventualité d'un regroupement des villes. «Il faut dire que notre facture dans ce dossier a également quintuplé passant de 2000 \$ en 1992 à 10 000 \$ en 1994. Si, pour eux, la confiance se mesure avec de l'argent, je ne m'embarque pas là-dedans», a-t-il affirmé. «Cela ne sera pas plus drôle à Sherbrooke même si l'herbe a l'air plus verte», a-t-il ajouté.

Le maire Michel Desfossés de Sainte-Victoire d'Arthabaska comprend ses collègues dans cette affaire mais déplore que cette aventure se termine pour une histoire d'année. «C'est aussi une perte de revenus pour la région», a-t-il signalé.

La Corporation de développement touristique des Bois-Francs se désole en voyant partir cet événement. «En 1992, l'événement avait généré 800 nuitées», a mentionné l'agent de promotion de cet organisme Yves Bernier. «L'impact économique annuel sous l'aspect touristique seulement était de 350 000 \$. A la suite d'une étude que nous avons effectuée en 1988, chaque dollar dépensé par le FIMAV générerait 2,68 \$, a-t-il révélé. De plus, douze emplois et demi sont directement touchés par le départ du FIMAV.

## La région de Sherbrooke exige que le groupe négocie avec elle seule

Sherbrooke (DD)

La région de Sherbrooke est tout à fait disposée à étudier la possibilité d'accueillir le Festival de musique actuelle de Victoriaville (FIMAV), mais exigera que ses organisateurs ne courtisent pas plusieurs villes à la fois.

«Si on nous fait une demande on va avoir une exigence: qu'elle soit sérieuse et exclusive. On est prêt à considérer leur demande, mais on veut éviter la surenchère», déclare le directeur général de la Société de développement culturel de la région sherbrookoise (SDRS culture), Georges Comtois.

Ce dernier soutient toutefois que le FIMAV n'a encore fait aucune demande à la SDRS-culture, à la suite de sa décision de quitter la région des Bois-Francs.

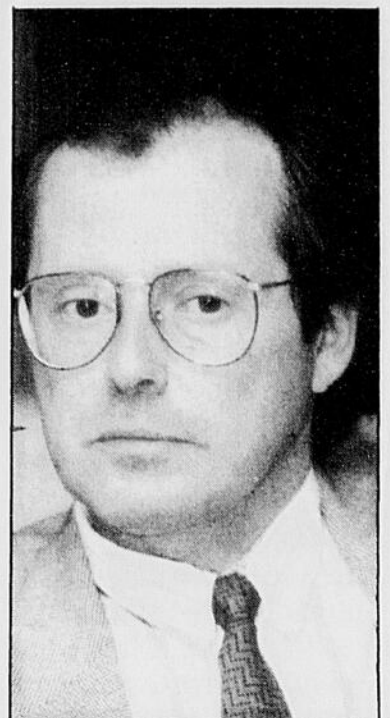
Le maire de Sherbrooke, Paul Gervais, se fait prudent lui aussi et n'est pas prêt à formuler une offre au FIMAV.

«J'ai parlé hier avec les gens de la culture. Nous autres, on n'est pas prêt à entrer en compétition avec Victoriaville et on l'a exprimé aux gens du festival.

«Évidemment si ils quittent, on va voir ce qu'on peut faire, mais il faut éviter la surenchère», déclare M. Gervais.

Les responsables du FIMAV ont effectivement annoncé hier matin qu'ils quittent la région des Bois-Francs.

Ils ont profité de l'occasion



Georges Comtois

faire une idée, mais il n'y a eu aucun contact formel depuis ce temps-là», ajoute-t-il.

Les gens du FIMAV avaient également visité des lieux de diffusion.

«On leur a donné des informations pertinentes pour qu'ils puissent se développer ailleurs et depuis une semaine on suit ça avec d'autant plus d'intérêt que ça se discute», mentionne le directeur général de la SDRS-culture.

Mais, assure-t-il, la SDRS-culture n'a pas repris contact avec le FIMAV.

«Notre mission nous amène à faire de la prospection, mais pas dans un esprit de maraudage», souligne-t-il.

**Des avantages**

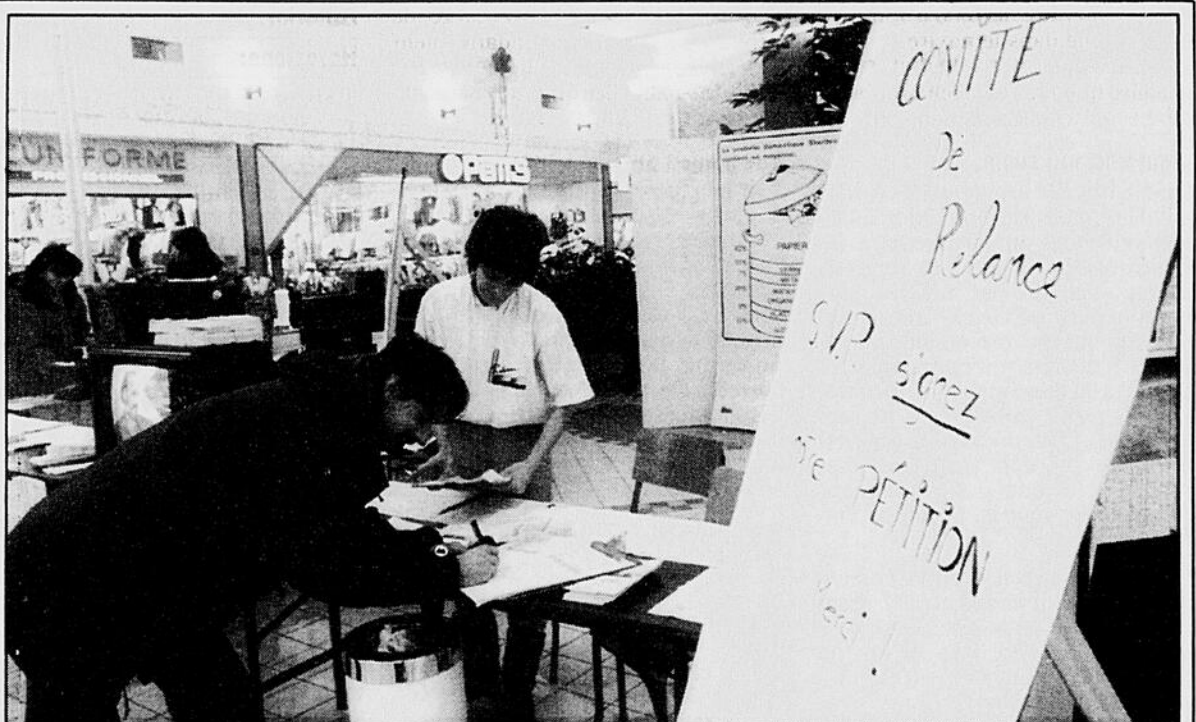
«On a des avantages au niveau de la capacité d'accueil, que ce soit pour les salles de spectacles ou les lieux de diffusion, ou encore les infrastructures hôtelières, il n'y a pas de limite», fait valoir M. Comtois.

Invité à dire si la venue du FIMAV serait une bonne chose pour Sherbrooke, Georges Comtois répond «je crois que oui» sans hésitation.

«C'est un événement qui a toute sa crédibilité et duquel on peut attendre des retombées intéressantes.

La SDRS serait-elle disposée à investir dans cet événement?

«Ce que ça peut impliquer pour nous? Notre premier devoir, ce serait de le vérifier», indique Georges Comtois.



### Le comité de relance sollicite des appuis

Le Comité de relance du Saint-François offrait hier aux clients du Carrefour de l'Estrie de signer sa pétition en cours. On sait que ce comité propose d'installer un atelier de désencrage, avec une capacité de production de 200 tonnes par jour de pâte désencrée, dans l'ex-usine Saint-François de la Dامت à Windsor. Pierre Gorbout signe la pétition sous les yeux de Francine Gosselin.

## Le dernier droit s'amorce pour l'élection du recteur

Sherbrooke (JN)

Chacun des trois candidats en lice à la succession du recteur Aldée Cabana l'exprime à sa façon bien personnelle, mais à la base ils s'entendent tous sur les défis importants qui marqueront le prochain rectorat de l'Université de Sherbrooke.

On parle notamment de coopération entre les facultés, de concurrence interuniversitaire pour assurer le renouvellement du corps professoral, et de maintien de la santé financière de l'établissement...

C'est ce qui se dégage de brèves entrevues effectuées avec chacun des trois candidats, hier après-midi, à la sortie de leur présentation aux membres de l'Assemblée universitaire, l'étape importante, en quelque sorte, avant la tenue du vote final.

Pour un, Jean-Louis Poirier, elles sont bel et bien «finies les décisions autocratiques. Il faut aller chercher la collaboration de chacun, défend-il, et travailler en concertation avec les doyens de facultés pour rassembler et pour se mettre d'accord sur les principes de

gestion.» Et si ce conseiller en relations industrielles estime que la réforme de la structure universitaire est nécessaire, il ajoute cependant qu'elle doit d'abord passer par la confiance mutuelle et la mise en commun des compétences et des efforts pour faire grandir l'Université.

Un deuxième candidat, Pierre Reid, prétend que pour remplir efficacement sa mission au cours de la prochaine décennie, l'Université devra relever trois défis majeurs.

Faire rejaillir le dynamisme de l'Université de Sherbrooke, qui s'est endormi au cours de la crise économique, et qui constitue la force de cette institution. «Les gens sont prêts pour ça», estime-t-il.

Être en mesure d'attirer de bons étudiants au doctorat et de les garder pour assurer la relève du corps professoral, tout en visant la satisfaction de toute la clientèle étudiante qui, en payant plus cher, est en droit d'exiger davantage.

Enfin, et ça va de soi, tout en étant sensible aux problèmes financiers des étudiants, il faut maintenir la santé financière «fragile» de l'institution.

Pour sa part, la candidate Marie Malavoy aborde le défi du rectorat

avec une approche très près des gens. Il faut travailler sur le tissu humain de la communauté universitaire, dira-t-elle, car à force d'échouer dans leur tentative pour changer les choses, les gens se sont centrés sur eux-mêmes, et ça déteint sur l'esprit d'innovation qui les anime.

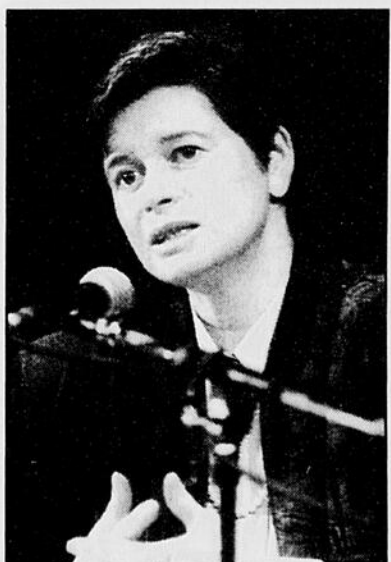
Mme Malavoy défend aussi le dossier de la recherche «où la compétition est de plus en plus dure et où les projets de recherche demandent de plus en plus de moyens financiers et de concertation interdisciplinaire».

**Un bon accueil**

Par ailleurs, les trois candidats estiment que leurs idées ont reçu un bon accueil de l'Assemblée universitaire, hier après-midi. Tellement qu'à une semaine du vote décisif, les jeux semblent loin d'être faits, s'il faut en croire les candidats eux-mêmes.

«Tout va se décider au cours de la dernière semaine, conclut Mme Malavoy. Il va y avoir du trafic d'influence, et ça va nous garder sur le stress jusqu'à la toute fin...»

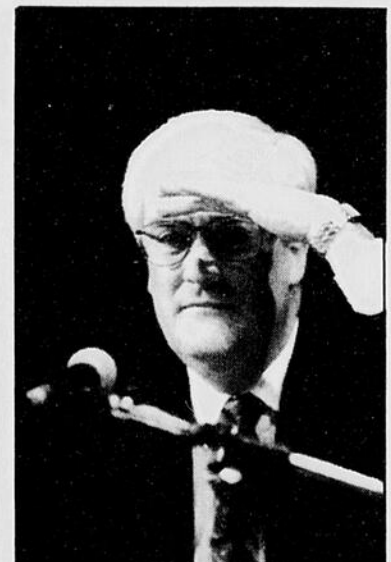
Les 60 membres de l'Assemblée universitaire procéderont à l'élection du nouveau recteur par scrutin secret, vendredi prochain.



Marie Malavoy



Pierre Reid



Jean-Louis Poirier

## L'avis pour Rock Forest est levé

Claude Plante Sherbrooke

Les citoyens de la ville de Rock Forest peuvent cesser de faire bouillir l'eau du réseau d'acqueduc, depuis hier. Des tests effectués cette semaine ont révélé aucune trace de coliforme dans tous les secteurs de la ville.

Un avis d'ébullition de l'eau po-

table de Rock Forest était en vigueur depuis le 8 février, à cause de la présence de coliformes. L'avis touchait tous les citoyens de la ville, même si certains secteurs ne montraient aucune trace de coliforme.

Selon le directeur général de la Ville de Rock Forest, Jean Rouillard, les secteurs urbains de la municipalité n'ont pas vraiment été

touchés; mais, «la loi dit que l'on doit instaurer l'avis pour tout le réseau d'acqueduc» lorsque la source d'eau est unique comme à Rock Forest.

L'apparition de coliformes dans l'eau pourrait être due à des travaux effectués sur le réseau ou au fait que l'eau est stable dans les réservoirs de la ville, rapporte aussi M. Rouillard.

Mario MAYETTE Asbestos

Les pressions exercées par les intervenants économiques auront finalement eu raison du directeur général et commissaire industriel de la Corporation de développement de la région d'Asbestos (CODRA), Serge Maillé.

Ce dernier a effectivement remis sa démission hier soir lors d'une assemblée régulière du conseil d'administration de la CODRA.

L'exécutif de l'organisme avait d'ailleurs émis une recommandation unanime au conseil d'administration pour qu'il accepte la démission de M. Maillé.

«Nous avons tenu compte de trois points dans notre décision, soit les objectifs de la CODRA au niveau du développement économique; on a regardé aussi si l'organisme devait être davantage priorisé en regard de la situation problématique que nous vivions; puis nous avons regardé quels étaient les dossiers que M. Maillé avait à traiter afin de savoir si la région allait être pénalisée si nous acceptions la démission du directeur général qui travaillait sur des dossiers prioritaires par la CODRA» a fait savoir le président de l'organisme, Denis Lalonde.

Ce dernier ne cache pas que «des magouillages, les écrits tendan-

ceux, la pétition réclamant le départ de M. Maillé, les discours formels et informels, les rumeurs qui circulaient» ne sont pas étrangers à la démission de Serge Maillé.

**Dossiers en cours**

La démission du commissaire industriel est acceptée dès le premier mars, mais ne sera effective que le premier avril, afin de permettre au démissionnaire de compléter les dossiers administratifs. Après, la CODRA embauchera M. Maillé, sur une base forfaitaire, du premier avril jusqu'au 30 juin pour compléter les dossiers de développement économique actuellement en cours.

Rappelons que le commissaire industriel de la région d'Asbestos a été placé au milieu d'une controverse à la fin du mois d'octobre dernier, au retour d'un voyage de prospection économique en Europe. Dès son retour, les pressions ont commencé pour qu'il remette sa démission.

On reprochait au commissaire industriel ses façons de traiter les différents dossiers de développement économique. Cela devait amener M. Maillé à remettre une première fois sa démission le 2 novembre. Mais le 11 du même mois, le conseil exécutif refusait unanimement la démission de son direc-

teur général.

Cette prise de position devait entraîner la remise en question par plusieurs municipalités, du financement de la Corporation de développement de la région d'Asbestos.

Le maire et préfet de la MRC d'Asbestos, André Bachand, remettait sa démission en tant que membre du conseil d'administration de la CODRA. Le maire de Shipton suivait son exemple quelques jours plus tard.

«Maintenant que ce que nous réclamions est arrivé, nous allons remettre le train sur les bonnes rails et nous nous attaquerons aux véritables enjeux du développement de notre région», a commenté le maire du Canton de Shipton, Marcel Grenier.

Le président de la CODRA, Denis Lalonde est lui aussi optimiste devant la situation.

«Si effectivement les gens qui ont demandé la démission de M. Maillé sont honnêtes, ces gens là devraient normalement s'impliquer au développement économique. Si c'était autre chose qu'ils visaient, bien on va voir quel rôle y vont jouer. Mais avec la décision que nous avons pris mercredi soir, c'est sûr que c'est pour le plus grand bien du développement économique de la région», a conclu le président.

# Éditorial

## Le plan Clinton: question de leadership

Roch BILODEAU

C'est en promettant un virage majeur dans la politique américaine que Bill Clinton a accédé à la Maison Blanche. Le plan économique qu'il présentait cette semaine était donc attendu avec une grande impatience, autant par les gouvernements du monde entier que par les Américains eux-mêmes. Une impatience mêlée d'appréhension: le nouveau président démocrate livrerait-il vraiment la marchandise, ou n'était-il plutôt qu'un autre marchand d'illusions?

Bizarrement, personne ne peut réellement tirer de conclusion pour l'instant. Pas définitivement, en tout cas. Merveilleusement servi par ses talents oratoires et son «sens populiste», Bill Clinton a en effet réussi à confondre un peu tout le monde lors de ses discours devant le Congrès. Exemple frappant: Ross Perot, le croisé anti-déficit de la campagne électorale, est emballé par l'exposé présidentiel, même si les réductions de dépenses annoncées sont largement en deçà de ce qu'il prônait lui-même.

C'est sans doute parce que M. Perot suit le conseil de Bill Clinton, c'est-à-dire qu'il évalue l'ensemble du plan et non chacune de ses parties. Ainsi, il est évident que le président menace lui-même sa crédibilité en augmentant le fardeau fiscal de la classe moyenne, contrairement à son engagement; et c'est vrai que certaines mesures interventionnistes pourraient gonfler le déficit américain sans pour autant être d'une grande utilité économique. Mais Clinton augmente surtout les impôts sur les hauts revenus; et puis, les investissements gouvernementaux qu'il prévoit pour la relance sont, somme toute, relativement modestes.

En fait, l'équilibre du programme est impressionnant: des coupures dans les dépenses, mais aussi de nouvelles ressources fiscales; une importante taxe sur l'énergie, mais un engagement ferme à améliorer les politiques sociales; du support à l'entreprise privée, mais également à l'éducation et aux familles.

Trop beau pour être vrai? Peut-être...

Oui, ce bel équilibre risque d'être rompu d'une manière ou d'une autre. D'abord par le Congrès, dont la majorité est démocrate, mais qui n'en demeure pas moins vulnérable aux mille et un groupes de pression. Ensuite, et peut-être surtout, par la résistance d'un électoralat qui refuserait finalement de partager les sacrifices nécessaires au redressement.

Au fond, tout dépend de la capacité de Bill Clinton: autant la force de ses convictions que son pouvoir de persuasion et de ralliement. Or, ceux qui ont entendu son discours de mercredi savent maintenant au moins ceci: le président démocrate est extrêmement habile et rien ne permet de douter de sa détermination.

Avouons qu'il y a de quoi nous rendre jaloux et tristes de ce côté-ci de la frontière. D'accord, Bill Clinton a encore bien des défis à relever et autant de choses à prouver; reste que les qualités de leader qu'il affiche jusqu'ici nous manquent cruellement.

Oui, vraiment, notre situation est très différente. Ici, non seulement la marge de manoeuvre fiscale a déjà été épuisée par des hausses répétées d'impôts et de taxes, ce qui nous bloque cette avenue pour réduire le déficit; mais, pire encore, aucun leader fédéral ne semble avoir une vision d'ensemble et à long terme, autant sur le plan économique que financier.

Bien sûr que le succès du plan Clinton est loin d'être garanti. Mais, contrairement aux Canadiens, les Américains ont au moins quelques raisons d'espérer.



### TRIBUNE LIBRE

## Bourassa et le jugement de l'histoire

Robert Bourassa est malade. A ce titre, il mérite notre compassion et nos vœux de rétablissement. Quant à sa gestion de la «chose publique», elle me paraît mériter un jugement sévère étayé sur les observations qui suivent.

A plusieurs reprises, M. Bourassa a invoqué le jugement de l'histoire, tout particulièrement durant la campagne référendaire. Douze ans plus tard, quand le gouvernement Bourassa aura été écarté du pouvoir depuis plus de 10 ans, qu'en diront les historiens? Qu'il aura remporté quatre trophées, des championnats dont le Québec aurait bien pu faire l'économie.

1. Les interminables hésitations de M. Bourassa nous ont valu les honteuses mesures de guerre, injustifiées et injustifiables, en 1970. Puis la crise d'Oka. Dès les premières heures de l'affrontement, si M. Bourassa avait immédiatement donné l'ordre de bousculer les barricades, nous aurions évité l'interminable blocus du pont Mercier et la montée des préjugés contre les autochtones. En plus, ses tergiversations sans fin ont favorisé une mensongère publicité internationale sur notre prétendue intolérance. L'histoire retiendra que M. Bourassa est incapable d'affronter les crises, soit politiques, soit économiques. Quand il se décide, c'est notoire, il est déjà trop tard pour influencer le cours des événements. Premier prix «citron», celui de l'indécision.

2. Comme bien d'autres Québécois, j'ai cru un temps que M. Bourassa allait, sinon réaliser l'indépendance du Québec, du moins lui obtenir une bonne marge d'autonomie dans les secteurs vitaux. Lui-même encourageait ces interprétations: déclarations ambiguës, approbation du rapport Allaire, promulgation de la loi sur les choix possibles du Québec. Que M. Bourassa ne dévoile pas toute sa stratégie, on peut l'admettre, mais qu'il nous dissimule ses véritables objectifs nationaux, c'est inadmissible. Retors dans les pourparlers, il l'est également dans l'imposition de taxes nouvelles qu'il camoufle dans les augmentations de l'Hydro, des taxes municipales (voirie et police), des commissions scolaires, du sys-

tème de santé (25 par prescription), des églises et de l'assurance-automobile. L'histoire retiendra que ses contemporains ne l'avaient pas jugé dangereux, et pourtant... Deuxième trophée, celui de la dissimulation.

3. Plusieurs fois, M. Bourassa s'est glorifié de son premier objectif, l'économie. En termes populistes, entendez «l'argent». On aurait pu penser que la formation économique du premier ministre lui aurait permis un large survol de l'économie des régions; qu'il aurait utilisé tous ses talents pour mieux répartir la richesse; que l'économie ne serait que l'instrument d'une libération collective et d'un enrichissement de la culture et des valeurs spirituelles, la vie et la justice. Son idéal semble voler bas, très bas, au niveau de l'argent, en sorte qu'il fut incapable d'inventer de véritables outils économiques. Il faut vraiment manquer d'imagination pour compter relancer l'économie par le magasinage le dimanche, l'ouverture de casinos et la multiplication des lotos. L'économie bourassienne encourage la délation et mobilise une cohorte de bouhou-macoutes pour harceler les assistés sociaux. Elle maintient stupidement une taxe-tabac qui encourage la tricherie et que la majorité des gens esquivent. De plus, sa conception de l'économie lui fait répartir fort inéquitablement les impôts, rend les lois fiscales tellement complexes

que seuls les riches en profitent. Un vrai bon économiste, quoi! Et nous nous sommes retrouvés avec le double championnat du chômage et de la pauvreté. Troisième prix citron.

4. Nous aurions besoin d'un penseur, d'un humaniste, qui mette l'argent au service de l'humain, c'est-à-dire de la vie, de la justice, du partage, de la protection des plus démunis. Nous aurions besoin d'un chef qui harmonise les différents ministères, qui responsabilise les fonctionnaires, qui relève l'idéal des écoles et des collèges, qui réinvente un système respectueux de la dignité humaine. Peut-être faudrait-il en venir à l'abolition de l'aide sociale et de l'assurance-chômage pour créer un éventail de travaux sociaux productifs et plus rémunérateurs. Nous avons tué l'idéal chez les jeunes en les laissant croupir au niveau de l'argent et du repli sur soi, alors que nous aurions besoin d'ouvrir les fenêtres sur les vastes espaces de la solidarité. Une société qui se glorifie du championnat du suicide chez les jeunes a raté tous ses objectifs de faire découvrir les réalités (invisibles) qui stimulent l'espoir. Même s'il n'est pas le seul responsable (toute une génération en est complice), l'histoire décernera volontiers un quatrième prix à M. Bourassa, celui de l'insignifiance (sens étymologique).

Roger Côté  
St-Denis de Brompton

## Pensionnat et intégration

Assemblée des commissaires, M. le directeur, CSCS

Même à titre d'ex-pensionnaire, je suis assez indifférent à votre projet de pensionnat pour des gens domiciliés dans le district. Cependant, je suis estomaqué par votre publicité et très étonné que, malgré votre objectif de valorisation de l'intégration scolaire et sociale, plutôt que de soutenir les parents à la maison pour qu'ils «intègrent l'étude de leur enfant à la maison», vous favorisiez leur retrait de la maison, pourtant le premier lieu d'intégration sociale.

Votre publicité, en vantant les mérites de la surveillance des études, insinue que les parents sont incapables de s'occuper des études de

leurs enfants. Ce n'est pas le rôle de la Commission scolaire de dénigrer les parents par sa publicité, ni de les remplacer jusqu'à la maison. Évidemment, ça ne reflète peut-être que votre manque de confiance dans l'opinion des parents confirmée par vos processus dits de consultation (bidon) sur le processus d'intégration. Sans vouloir vexer les intervenants de ce futur pensionnat, je préférerais la formule publicitaire suivante: «Le plus merveilleux des pensionnats ne vaut pas l'attention de la plus banale des familles: mais si vous n'avez pas d'autres choix, alors optez pour notre pensionnat.» La CSCS intègre et désintègre quand ça fait son affaire!

Jean Beaudin

### POINT DE VUE

## Le maintien à domicile, espoir de tous les aînés

En l'an 2000, les aînés seront environ 900.000 au Québec soit 15% de la population totale et 300.000 de plus qu'actuellement. C'est beaucoup et nous ne sommes pas prêts à bien accueillir tant de concitoyens à cause de l'insuffisance des allocations sociales, des habitations, de l'hébergement et des services de maintien à domicile. C'est sur ces derniers que nous allons nous arrêter un instant. Selon le ministre de la Santé et des Services Sociaux, Marc-Yvan Côté, le Québec aura besoin en l'an 2000 de 9000 places supplémentaires en institutions pour personnes âgées et un accroissement de 30% dans les services à domicile. Pourquoi ne pas renverser la vapeur et mettre davantage l'accent sur les services à domicile comme dans la plupart des pays industrialisés? Pour effectuer ce virage, il faudrait des millions\$ additionnels, mais si l'on considère qu'un placement institutionnel coûte environ de 15.000\$ à 32.000\$ par année en comparaison de 7.150\$ environ pour maintenir une personne âgée à domicile, on n'hésiterait pas à donner priorité aux services à domicile. Ainsi, on arrêterait la progression des coûts considérables à tous les points de vue, dont le principal est l'arrachement douloureux des aînés de leur milieu naturel.

En 1989-90, le budget des services à domicile s'est élevé à 123 millions\$, dont 25 millions\$ pour les services intensifs. De plus, selon le Livre Blanc sur la Réforme, les services de santé et des services sociaux, ces ressources permettent aux C.L.S.C. de rejoindre à domicile 17% des aînés du Québec et d'offrir en moyenne 1,6 heure de services par personne par semaine. C'est peu. Toutefois, grâce au programme SIMAD, le C.L.S.C. peut

offrir plus de temps et de soins aux aînés sérieusement malades. Autres pays

Notre province a quand même beaucoup de chemin à faire selon le document du Ministère pour se comparer au pays qui répond le mieux aux besoins des personnes âgées à domicile: la Suède.

Toujours selon le ministre Marc-Yvan Côté, la Suède offre à 20% de ses personnes âgées des services à domicile équivalents à 5,5 heures par semaine.

D'autres pays ont aussi plus de personnel affecté aux services à domicile. L'Angleterre en a proportionnellement 4 fois plus que nous et le Danemark 8 fois pour des tranches de 100.000 de population. Au Québec, les familles qui gardent des vieillards malades doivent très souvent payer pour les services à domicile ou bien «s'en passer». Il reste toutefois que dans 70% à 80% des cas de grands malades et d'aînés très âgés, ce sont les proches qui dispensent les services souvent au détriment de leur propre santé.

Universalité et gratuité Il y a trois ans, l'AQDR dirigée par Madame Yvette Brunet et appuyée par 6 groupes dont la Fédération des C.L.S.C. lança une campagne provinciale pour obtenir que la loi reconnaisse le droit légal à l'universalité et la gratuité des services de maintien à domicile. Résultat: «Le jugement de la Cour Supérieure statuait que la gratuité de ces services n'est pas un droit garanti par la législation québécoise» (extrait du Devoir du 18 août 1988). A la suite de cette rebuffade, Madame Brunet déclencha une campagne, appuyée par les 6 groupes, dont le principal objectif était de forcer le Québec à établir une politique claire sur l'universalité et la gratuité des services à domicile, qui permettraient à des

millions de Québécois de demeurer chez eux plutôt que d'être hébergés en centres d'accueil à des coûts supérieurs. La partie n'est pas encore gagnée. Le Québec a peut-être un des meilleurs systèmes au point de vue social, selon nos politiciens, mais il y a certes cette faille extrêmement douloureuse pour les aînés et leurs familles à savoir des services à domicile insuffisants et inadéquats.

Ministre Marc-Yvan Côté affirme dans «Une réforme axée sur le citoyen» (page 24) que le coût moyen par capita des services de santé reçus par les personnes âgées est 6,3 fois supérieur à celui des services destinés aux moins de 65 ans. Cette disproportion est nettement plus prononcée au Québec qu'aux États-Unis (3,9) ou même qu'en Ontario (4,7) notamment en raison de l'utilisation des ressources institutionnelles au Québec.

En 1972, la Commission Castonguay Nepveu avait définitivement opté pour le maintien à domicile avec les services complémentaires. Au cours des derniers vingt ans, les progrès de ce côté ont été nettement insuffisants. Pourquoi cette lenteur? Outre un financement inadéquat, notre société manque-t-elle de compassion envers les aînés malades ou très âgés? Tout récemment, on a vu un sociologue de l'U.M. suggérer dans «Le Devoir» de couper sur les dépenses faites pour le 3e âge et investir davantage dans la génération montante. Les aînés seraient-ils trop facilement exclus de la société? Serait-ce l'esprit ou la cohésion familiale qui serait en perte de vitesse?

Louis BEAUPRÉ  
Travailleur social retraité

## A propos de Dieu

J'ai bien aimé le billet de Madame Yvonne Bergeron où elle se demande à quel endroit on pourrait trouver Dieu. Malgré une baisse apparente de la foi catholique, il y a encore, heureusement, bien des gens intéressés à repérer la présence agissante de Dieu.

Personnellement, je vois Dieu à l'oeuvre quand des humains incarnent la foi chrétienne sous le souffle de son Esprit; quand cet Esprit fait vivre des humains de façon à ce qu'ils soient le prolongement de l'incarnation du Christ qui se trouve

## Vrai politicien...

La fin de semaine du 23 janvier dernier, Monsieur Jacques Parizeau, en toute honnêteté, émettait la vérité. Commentateurs et éditorialistes, extrapolant, se sont jetés sur lui à bras raccourcis.

Est-ce à dire qu'un politicien doit être nécessairement retors, c'est-à-dire malhonnête et menteur?

Mais en fait, il appartient aux

ainsi ressuscité de manière actuelle.

Par ailleurs, ceux qui voient systématiquement Dieu dans les pauvres et les misérables de toutes sortes me semblent faire montre d'une théologie un peu simpliste et un peu courte. Pour être chrétien, il ne suffit pas d'être pauvre; la pauvreté ne donne droit à aucun brevet de sainteté. Pour voir Dieu dans certains pauvres, il faut avoir une vue assez exceptionnelle; on est parfois plutôt loin de l'évangélique François d'Assise.

Ce qui précède, bien entendu, n'est nullement une incitation à mé-

priser certains pauvres sous prétexte qu'ils vivraient dans le péché; les pauvres, comme tout le monde, ont le droit de ne pas être parfaits.

Maurice Bellet, ce grand penseur prophétique, pense que le temple de Dieu sur la terre est l'homme. Je suis bien d'accord avec lui, mais force m'est de constater que plusieurs de ces temples sont surtout un tombeau où repose un Christ infiniment plus mort que ressuscité selon l'Esprit.

En fin de compte, je pense que sans l'incarnation de la foi chrétienne, il risque fort de ne pas y avoir de présence de Dieu sur la terre; Dieu devient un être imaginaire créé à l'image d'humains corrompus. Un Dieu qui peut faire beaucoup plus de mal que de bien. Sans le Christ, Dieu devient un être dangereux. Quand Dieu ne ressemble pas assez à Jésus-Christ, on n'est jamais loin d'un Dieu qui pourrait être pervers. C'est ainsi qu'on peut en arriver à avoir pour pere... le diable. C'est un Dieu qui nous tient loin de la gaieté du Saint-Esprit.

Rodrigue Larose  
Sherbrooke

Pierre Parenteau  
Drummondville

# Famille de Drummondville agressée en Floride

□ Arrêtés au feu rouge, on fracasse leur fenêtre □ Le Dr Gervais et son épouse invitent les Québécois à la prudence

Gérald PRINCE Drummondville

Victime d'une tentative de vol avec violence, lundi soir à Miami, en Floride, la famille du Dr Jacques Gervais, médecin vétérinaire, se remettait encore difficilement de ses émotions hier.

«Si nous avons accepté de témoigner de notre mésaventure, ce n'est pas pour faire un drame avec ça, mais pour inviter les gens à la plus grande prudence», commentait hier Mme Céline Gervais, lorsque jointe par la Tribune à la résidence d'amis à Hollywood.

dence qui avait manqué aux Gervais: en arrivant en Floride, ils avaient loué une voiture, convaincus que le risque est moins grand de voyager avec une plaque d'immatriculation de cet état, plutôt que celle du Québec. Ils ignoraient cependant que les voitures de louage arborent des plaques dont les lettres signifient justement qu'elles sont louées.

De retour avec des amis d'une visite à un salon nautique de Miami, vers 22h lundi soir, les Gervais empruntaient des artères fréquentées, encore là par prudence, au lieu de routes moins achalandées. De plus, les vitres des portières étaient le-

vées. A l'intersection Biscayne et 19ième Avenue, l'auto s'immobilise à un feu rouge. D'une fourgonnette, arrêtée en arrière, surgit un jeune homme de race noire, âgé de 17 à 19 ans, et lance avec force un disque d'haltere, pesant dix livres, dans la vitre du passager avant. Le petit Simon, âgé de 2 ans et demi, qui dormait dans les bras de sa mère, est atteint à plusieurs endroits du visage et du cou par les morceaux de verre, qui frappent aussi Mme Gervais et une passagère du siège arrière, la blessant au genou.

Pour M. Gervais, qui n'a pas été atteint, le bruit du choc est tel qu'il

a cru à une détonation d'arme à feu. Il ne laisse pas le temps au voleur de s'emparer de quoi que ce soit dans le véhicule, comme cela semblait son intention. Il démarre en trombe sur le feu rouge, après s'être assuré qu'aucun autre véhicule ne circule sur l'autre rue.

Il se rendra, brûlant ainsi des feux rouges, jusqu'à l'hôpital de Hollywood, en s'assurant que la fourgonnette ne le suit plus. Coupé à plusieurs endroits, son fils est transféré dans un hôpital pour enfants où l'on doit lui faire de nombreux points de suture.

Les Gervais frémissent encore à l'idée que le disque d'haltere aurait pu frapper l'enfant, avec des con-

séquences beaucoup plus graves. Il semble que le bambin n'ait pas subi de lésions majeures aux organes faciaux, ni de section de nerfs. Hier, l'enfant se faisait enlever des points de suture et recevait d'autres tests pour bien certifier l'absence de lésions permanentes.

Mme Gervais est restée nerveuse depuis ces incidents et n'a pu dormir avant mercredi soir, passant son temps à surveiller les alentours de la résidence qu'ils occupent à Hollywood chez des amis. Quant à M. Gervais, il avait auparavant envisagé de trouver un pied-à-terre, condo ou maison mobile, en Floride: à la suite de cette affaire, il reporte ces projets indéfiniment.

Quant à l'auteur de la tentative de vol, il n'avait pas encore été formellement identifié hier, même si la police de Miami pense avoir intercepté la même camionnette: «Identifier positivement un individu de race noire qu'on voit dans la nuit, ce n'est pas facile», constate Mme Gervais. La police a cependant examiné la voiture des Gervais et le disque d'haltere pour trouver des empreintes digitales et éventuellement appréhender l'une des personnes, retrouvées avec la camionnette.

Les Gervais doivent revenir à Drummondville en fin de semaine de leurs vacances.

# Le maire Gervais nie avoir fait pression sur Paquin

Sherbrooke (DD)

Le maire Paul Gervais nie avoir incité le conseiller municipal Serge Paquin à quitter les rangs du Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS).

«Je n'ai jamais mis de pression sur Serge. Je trouve ça enfantin, au salaire où je suis payé, la population s'attend à autre chose de moi», dit le maire.

Ce dernier soutient que l'appartenance de M. Paquin au RCS n'a jamais empêché le conseiller du centre-ville d'accéder à des responsabilités importantes au sein du conseil municipal, dont la présidence du comité consultatif d'urbanisme (CCU).

«Alain Leclerc (qui fait toujours partie du RCS) siège aussi sur des comités intéressants», illustre le maire Gervais.

«Ce sont certains conseillers qui harcelaient Serge Paquin pour qu'il sorte du RCS. Laurier Custeau, c'est celui qui a

fait le plus de pression pour pas que les gens du RCS soient nommés sur le comité exécutif, c'est pas Gervais!», tranche le maire de Sherbrooke.

Joint par La Tribune, le conseiller Laurier Custeau n'a pas voulu commenter le départ de Serge Paquin du RCS, mais reconnaît qu'il s'opposait à son accession au comité exécutif.

«Je ne m'en suis jamais caché. Ça aurait été maladroite de la part du maire de le nommer là», dit-il, refusant de faire davantage de commentaires sur le su-



Serge Paquin



Paul Gervais

jet. Quant au principal intéressé, Serge Paquin, il nie avec force avoir fait l'objet de pressions de la part du maire pour quitter le RCS et avoir ainsi la voie libre pour des responsabilités accrues.

«M. Gervais ne m'a jamais parlé de ça. Il me connaissait assez pour savoir que ça n'aurait pas de prise sur moi», déclare le conseiller qui a annoncé lundi sa démission du RCS afin de siéger comme indépendant.



Photo archives La Tribune

# Des autobus uniquement aux heures de pointe à Brompton

Yvon ROUSSEAU Bromptonville

Les autorités municipales de Bromptonville pourraient conclure une entente avec la Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke, si les coûts apparais-

sent abordables.

Le maire de Bromptonville, M. Clément Nault, a indiqué hier au cours d'un entretien que sa municipalité envisage depuis un certain temps déjà d'être desservie par le service de transport en commun de Sherbrooke.

M. Nault a toutefois précisé que ce service ne viserait que les heures de pointe, aux fins spécifiques de desservir les résidents de Bromptonville qui doivent voyager à Sherbrooke où ils occupent un emploi.

Une rencontre

Le maire de Bromptonville a mentionné qu'il y a eu une rencontre avec le directeur général de la CMTS, M. Jacques Lacroix, et le directeur des ressources de la Corporation, la semaine dernière.

«Nous en avons profité pour fai-

re connaître nos besoins à la CMTS et M. Lacroix doit nous soumettre un projet de services d'ici deux semaines», de poursuivre M. Clément Nault.

Telle décision de la ville de Bromptonville d'être desservie par la CMTS a déjà fait l'objet d'une résolution du conseil municipal. «Cependant, de noter M. Nault, il n'était pas question d'autobus passant aux demi-heures ou aux heures, car les coûts s'avèreraient beaucoup trop élevés».

«Ce que nous envisageons, dit-il encore, c'est le service de transport en commun seulement aux heures de pointe».

«Si le coût estimé par la CMTS nous apparaît acceptable, de conclure M. Nault, nous signerons une entente avec la Corporation».

# Gilbert s'élève contre l'ange gardien aux 25¢

Magog

«Pour promouvoir le centre-ville, il y a certainement mieux à faire qu'empêcher le préposé à la surveillance des parcomètres d'accomplir sa tâche!»

Tel est le commentaire que le maire de Magog, M. Paul-René Gilbert, a fait sur la Société d'initiatives et de développement des artères commerciales (SIDAC) de Magog, qui projette d'éviter des contraventions aux clients des établissements commerciaux du centre-ville aujourd'hui et demain en faisant déposer, comme elle l'a fait vendredi et samedi derniers, des pièces de 25 cents dans les parcomètres.

«Je suis déçu qu'un organisme voué à la promotion du centre-ville, qui collabore très étroitement avec la Ville de Magog à l'aménagement et à la décoration du centre-ville de même qu'à la concep-



Paul-René Gilbert

tion d'une politique régissant l'étalage commercial extérieur agisse ainsi», a déploré hier M. Gilbert.

Il a rappelé que, lors du dépôt de

son plan d'action le 22 avril dernier, l'organisme a demandé l'enlèvement des parcomètres devant les établissements commerciaux ainsi que la mise en place d'un système de contrôle du temps de stationnement.

«Le 19 mai, le conseil de ville a décidé de former, conjointement avec l'organisme, un comité qui aurait pour mandat d'étudier les problèmes liés au stationnement dans le centre-ville. Le 25 mai, le directeur général, M. André Rainville, a fait connaître par lettre cette décision à M. Maurice Demers qui était alors président de l'organisme. Cette lettre est restée sans réponse, comme la lettre adressée il y a deux semaines par le greffier, Me Michel Pinault, au président actuel, Me François Fiset, en réponse à la demande de réduction du coût du stationnement de 50 cents à 25 cents l'heure qu'il avait formulée le 25 janvier. Me Pinault lui faisait part du désir du conseil

de le rencontrer afin que le comité puisse enfin voir le jour et remplir son mandat», a expliqué M. Gilbert tout en soulignant que, s'il y a quelqu'un qui repousse une main tendue, ce n'est certainement pas la Ville de Magog.

Il a rappelé qu'il y a quelques années les gens d'affaires du centre-ville ont réclamé la mise en place d'un mode de surveillance du stationnement et que la Ville a accédé à leur demande en affectant un employé à cette tâche.

«En fin de semaine dernière, on a fait de la promotion à l'envers en empêchant un employé consciencieux d'accomplir sa tâche. Cela cause au centre-ville un préjudice bien plus grave que les problèmes, réels, de stationnement que la clientèle des établissements commerciaux rencontre occasionnellement», a-t-il ajouté.

M. Gilbert a dit ne pas savoir si la Ville contre-attaquera de quelque façon en cas de récidive.

# Une personne décédée donne son assurance-vie de 250 000 \$ pour des travaux majeurs à un hôpital

Claude PLANTE Sherbrooke

Grâce au don de son assurance-vie de 250 000 \$, une personne décédée a contribué à la rénovation du département de pneumatologie de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Si ce don, qui remonte à deux ans, n'avait pas été anonyme, le département porterait probablement son nom aujourd'hui.

Très bien implanté chez la communauté anglophone au Québec, le don de son assurance-vie au décès n'est pas chose courante chez les francophones, souligne Sylvie Lafleur, de la Fondation des amis de l'Hôtel-Dieu.

«Les gens ne savent pas qu'il est possible de faire don de son assurance-vie à des fondations ou or-

ganismes de bienfaisance à sa mort, indique-t-elle. C'est une façon de prolonger l'existence d'une personne.»

«Pour une fondation, ces revenus imprévus permettent de faire des investissements importants. On peut alors faire plus que gérer le quotidien», ajoute-t-elle.

Déductible d'impôt

Autre chose ignorée de la majorité des gens: il est possible de contracter une police d'assurance-vie dont le bénéficiaire sera une fondation vouée aux causes de santé ou d'éducation. De plus, rapporte M. Jacques Lemieux de l'Association des intermédiaires en assurance de personne du Québec (A.I.A.P.Q., Estrie), les primes versées sont déductibles d'impôt à titre de don de charité.

«C'est un nouveau marché, affirme-t-il. Les gens peuvent se payer une assurance-vie dont les primes sont déductibles», en plus d'en faire produire une fondation à la fin de leurs jours.

M. Lemieux mentionne aussi que ce genre de programme s'adresse surtout à une clientèle à l'aise financièrement.

De son côté, Mme Lafleur croit qu'une personne qui vient de recevoir des soins dans une unité d'un centre hospitalier peut décider de faire profiter celle-ci de sa police à son décès.

C'est pour faire connaître cette facette de l'assurance-vie que l'A.I.A.P.Q. Estrie tient un dîner-conférence sur le sujet, aujourd'hui, de 11h45 à 13h30, au Motel La Réserve, de Sherbrooke. M. Le-

mieux a fait valoir que la rencontre, qui s'adresse aux assureurs de la région et au grand public, a pour but de faire connaître le marché et sensibiliser les gens à ce genre de don.

**motor Thibault**

**YAMAHA**  
L'ART DE SATISFAIRE  
BIG BEAR ET KODIAK

**TREUIL GRATUIT 2000 lb**

10, rue Versaille Sherbrooke, 569-1155

AUJOURD'HUI, ON COMMUNIQUE... AVEC LE

**STUDIO JEAN MALO**

**821-2230** Permis no CP0384

**Profitez de nos prix 10e Anniversaire**

COURS EN COMMUNICATION ORALE POUR TOUS

---

**Économisez jusqu'à 40\$ par année**

Abaissez la température du thermostat de 20°C à 17°C durant la nuit.

**ÉCOKILO** 1 800 567-KILO

Les Caisses populaires Desjardins de l'Estrie et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) - Région de l'Estrie - ont remis trois bourses d'une valeur respective de 300\$, 100\$ et 100\$ à Madame Rita Lemelin, Yves Laplante et Stéphane Fréchette lors de l'assemblée mensuelle de l'APCHQ qui se tenait le mercredi 20 janvier dernier.

Ces trois bourses ont été décernées dans le cadre du cours «GERER UNE ENTREPRISE DE CONSTRUCTION», mis sur pied et organisé par l'APCHQ indique le directeur général adjoint Daniel Lavoie.

Reconnu par la Régie du Bâtiment du Québec (RBQ), ce cours a requis la collaboration de l'APCHQ - Région de l'Estrie, du Collège de Sherbrooke et de la Commission de la formation professionnelle pour sa mise sur pied, poursuit Monsieur Lavoie.

Formé d'un représentant de l'APCHQ, du Collège de Sherbrooke, de la Fédération des Caisses populaires de l'Estrie et de l'un des deux professeurs, le comité de sélection a arrêté son choix en tenant compte de l'excellence des projets soumis.

Le trésorier de l'APCHQ, Denis Hubert et le directeur du marketing des Caisses populaires Desjardins de l'Estrie ont remis une bourse de 300\$ à Madame Rita Lemelin pour la présentation de son projet dans le cadre du cours «Gérer une entreprise de construction». Monsieur Alain Duplessis de la Commission de Formation professionnelle assistait à la présentation.

## International

## Bill Clinton saura-t-il convaincre l'Amérique?

Washington (Reuter)

Le président américain Bill Clinton veut engager son pays dans une voie radicalement nouvelle avec son programme axé sur une forte aggravation de la pression fiscale et sur une réduction drastique du déficit budgétaire. Mais l'Amérique suivra-t-elle?

Le programme présenté mercredi soir au Congrès tourne autour de quelques chiffres clés: ramener le déficit, projeté à 332 milliards pour l'exercice 1993-94, à 206 milliards pour l'exercice 1997-98 — réduire les dépenses publiques de 246 milliards de dollars — réaliser plus de 300 milliards de dollars de recettes

supplémentaires sur cinq ans. Conséquence: seuls les foyers au revenu annuel inférieur à 30 000 dollars échapperont effectivement aux hausses des contributions directes et indirectes.

«C'est un changement historique, très significatif. C'est sur ce programme qu'il a été élu. La population voulait un gouvernement qui s'investisse plus et un déficit qui baisse», a dit l'économiste John White, qui avait mis au point un programme du même ordre pour le milliardaire Ross Perot, adversaire malheureux de Bill Clinton dans la course à la présidence.

Ce dernier a déclaré, lors de l'émission Nightline de la chaîne ABC: «C'était un bon, un très bon

discours. C'est dans le détail que le mal réside.» Bill Clinton avait présenté son programme à Ross Perot en avant-première, dans l'espoir de s'octroyer son soutien.

Même les analystes qui ont apprécié le programme présidentiel estiment toutefois que son adoption par le législateur est loin d'être une affaire entendue.

«La réaction de la Chambre montre bien qu'il n'aura pratiquement aucune voix républicaine», a dit Larry Sabato, un universitaire spécialiste en économie politique. «Cela veut dire qu'il devra discuter un peu plus avec ses alliés démocrates pour réunir les voix nécessaires à l'adoption du programme.»

## Ce n'est qu'un début

Dans l'entourage de Bill Clinton, on reconnaît que ce programme n'est qu'un début et qu'il faudra prendre d'autres mesures impopulaires. «Si on veut gagner demain, il faut souffrir aujourd'hui», a résumé Joel Prakken, vice-président du bureau de consultants Laurence Meyer & Associates, à St. Louis.

L'une des pierres angulaires du programme démocrate est la réforme du système de santé. «Si nous ne faisons rien, les coûts de santé représenteront 50 pour cent de la croissance du déficit d'ici l'an 2000. Les dépenses de santé absorberont près de 20 pour cent de notre revenu. Réduire ces coûts peut

littéralement libérer des centaines de milliards de dollars pour l'investissement, la croissance et l'emploi», a expliqué le président américain.

Hillary Clinton, chargée par son mari de ce dossier périlleux, projeterait d'instaurer une vingtaine de taxes nouvelles, selon la presse.

Pour le sénateur républicain Bob Dole, l'arme fiscale se retournera contre Bill Clinton. «Cette hausse énorme des impôts aura pour seul effet de torpiller la reprise économique qui est en cours», a-t-il expliqué.

Globalement, les analystes estiment que le programme de réduction du déficit budgétaire risque en effet de peser sur l'économie en 1994 et que ce serait alors à la Ré-

serve fédérale de prendre le relais en détendant les taux.

Ils n'en félicitent pas moins Bill Clinton de s'attaquer sérieusement à un problème que les précédents gouvernements avaient évacué par des faux-fuyants. Les analystes européens pensent ainsi que le président américain prépare le terrain à une croissance plus forte et à une baisse des taux.

«Il fallait vraiment que l'Amérique s'attaque à son déficit. Les perspectives de croissance s'en ressentent peut-être à court terme mais ce sera bon à long terme pour les Etats-Unis et le monde entier», a dit Martin Wassel, de la Chambre de Commerce internationale de Paris.

## L'opération «charme» démarre au Missouri

Washington (AP)

Au lendemain de l'annonce officielle de son plan de 499 milliards de hausses d'impôts et de coupes budgétaires sur quatre ans, Bill Clinton a entamé sur le terrain une vaste campagne de mobilisation de son administration pour «vendre» ce projet aux Américains, dont la première réaction était largement favorable.

Conscient du fait que ce plan «ne peut pas satisfaire tout le monde», le président s'envolait jeudi pour le Missouri et l'Ohio. Pas moins de 16 hauts responsables devaient sillonner 28 Etats en deux jours pour expliquer ce défi lancé au déficit — le plus vaste jamais engagé —, qui se solde aussi par l'une des plus fortes hausses d'impôts de l'histoire.

Il leur faudra aussi tenter de convaincre les acteurs économiques du fait que cette réduction (qui devrait ramener le déficit du budget 1997 de 346 à quelque 200 milliards) pourra aller de pair avec une relance à court terme. Avec 30 milliards affectés à de grands projets sur deux ans, M. Clinton compte créer 500 000 emplois, avant d'agir pour en créer au moins deux millions par an.

Dans son programme, qui prend le contre-pied de 12 ans de «reganomics», M. Clinton a certes prévu 246 milliards de ressources fiscales nouvelles mais aussi 253 milliards de dépenses en moins.

Outre les 76 milliards supplé-

mentaires économisés dans la défense, il a proposé des coupes dans plus de 150 programmes. Dans un dossier qui devrait intéresser les agriculteurs européens, il a prévu une réduction des subventions agricoles de 3,7 milliards sur quatre ans. Les salaires de trois millions de fonctionnaires fédéraux doivent aussi être gelés pendant un an.

«Si nous n'agissons pas maintenant, nous ne connaîtrons plus notre pays dans 10 ans», a prévenu le président.

M. Clinton devra maintenant convaincre le Congrès et donc la population de ce projet qui «doit être considéré dans sa globalité».

Il peut en tout cas se féliciter de la réaction des téléspectateurs qui ont suivi son discours devant le Congrès: 79 pour cent soutiennent ce plan selon un sondage CNN-«USA Today» et 74 pour cent approuvent la plupart des propositions selon une enquête ABC-«Washington Post».

Dans le «New York Times», l'ex-président Ronald Reagan déplore le retour des «politiques libérales ayant échoué dans le passé». Le chef de la minorité sénatoriale, Robert Dole, a annoncé que les républicains ne pouvaient accepter ce projet «en l'état» car il est «très lourd en matière d'impôts et très faible» en coupes budgétaires.

L'ancien candidat indépendant à la présidence Ross Perot, dont la réduction du déficit était un cheval de bataille, a relevé l'«excellent discours» de M. Clinton, qui l'avait auparavant appelé dans la journée.



Séance en dents de scie, hier, à la bourse de New York. Le plan économique du président Clinton n'y est pas étranger.

## Wall Street répond à la baisse

New York (AP)

Wall Street a terminé en baisse hier donnant ainsi une réponse mitigée au plan économique du président Clinton, une baisse qui s'explique aussi par des raisons techniques: le Dow Jones a perdu dix points à 3302,19.

Toutefois, les valeurs en hausse ont été plus nombreuses dans un rapport de 8 à 7, avec 1.036 en hausse, 876 en baisse et 569 inchangées. Le volume des échanges a totalisé 309,42 millions de titres contre 287,18 million à la séance précédente.

Si le plan Clinton signifie un ra-

lentissement des revenus des entreprises, donc une baisse des actions, il devrait être compensé par une baisse probable des taux d'intérêt, estimant certains intervenants. Les sociétés pourront ainsi emprunter plus facilement.

La séance de jeudi a vu des hauts et des bas impressionnants puisque le Dow Jones a gagné plus de 35 points en début de journée pour en perdre ensuite 42, lorsque les programmes informatiques de vente se sont déchainés. «Les gens se sont dits 'nous sommes peut-être un peu euphorique ici' et alors les programmes (informatiques) sont entrés dans la danse», constatait Edward Collins, courtier chez Daiwa

Securities America.

Par ailleurs, le président de la Commission européenne, Jacques Delors, s'est félicité jeudi du plan économique du président Bill Clinton tout en craignant que le différend commercial entre l'Europe et les Etats-Unis n'entraîne de nouvelles frictions dans les mois à venir.

M. Delors, qui s'exprimait devant la presse à Rome après avoir rencontré le premier ministre italien, Giuliano Amato, a déclaré qu'il voyait une convergence de vues grandissante entre la Communauté européenne et les Etats-Unis dans le domaine économique.

## Mazankowski applaudit le président

Michel HEBERT

Ottawa (PC)

Le ministre fédéral des Finances, Don Mazankowski, a applaudi, hier, l'initiative du président américain Bill Clinton de lutter contre le déficit des Etats-Unis par le biais de coupes massives dans les dépenses gouvernementales.

«Nous sommes encouragés par le fait que le président Clinton n'a pas essayé de reporter l'énorme défi que représente la réduction du déficit américain», a déclaré M. Mazankowski aux Communes.

«Le programme économique du président Clinton, a-t-il ajouté, est très similaire à celui que nous poursuivons depuis que nous sommes au pouvoir: il mise sur des investissements dans les infrastructures, la formation de la main d'oeuvre, et reconnaît le rôle important que jouent les petites entreprises dans la relance de l'économie.»

Le ministre des Finances déposait en deuxième lecture, hier, le projet de loi C-113 qui, une fois adopté, activera des compressions budgétaires de huit milliards de dollars au cours des deux prochaines années. Le prochain budget, a-t-il indiqué aux journalistes, poursuivra les mêmes objectifs et comportera de nouvelles compressions, notamment dans les soins de santé. Ce prochain budget est attendu au printemps prochain.

## Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Le Groupe Everest est à la recherche de candidatures pour un poste de :

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE  
LES RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité du directeur général, cette personne gère et organise le temps de deux employés. Elle conçoit, rédige et traite sur logiciel WordPerfect 5.1, des documents tels : plans de communication, devis et rapports. Personne-clé au sein de notre organisation, elle est au service de plusieurs divisions. Ses qualités tant professionnelles que personnelles sont importantes dans notre engagement envers la qualité totale.

## LES EXIGENCES

Possédant une formation collégiale et 6 années d'expérience en entreprise de services, elle doit rédiger rapidement dans un français impeccable et s'exprime couramment dans les deux langues. Elle a le sens de l'organisation, elle est responsable et disponible, a du leadership, de l'ambition et sait supporter le stress.

## LE TRAITEMENT

Salaires et conditions à discuter selon qualifications et expérience. Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 23 février 1993, 17h, à :

Groupe Everest

Concours - Secrétaire administrative  
288, rue Marquette, bureau 102  
Sherbrooke (Québec) J1H 1M3

Seules les personnes répondant à ce profil seront reçues en entrevue.  
Les entrevues seront accordées sur invitation seulement.

## Les soldats canadiens tuent un civil en Somalie

Mogadiscio (Reuter)

Des casques bleus canadiens ont abattu un Somalien et en ont blessé trois autres au cours d'une émeute dans la ville de Beledweyne, à 300 kilomètres au nord de Mogadiscio, a annoncé hier le colonel Serge Labbé, commandant du contingent canadien en Somalie.

Cet incident, l'un des plus graves survenus depuis l'arrivée de la force multinationale en décembre, a eu lieu mercredi, lors de manifestations de centaines d'habitants de

Beledweyne qui accusaient le commandement canadien local de ne pas les traiter équitablement.

Le colonel Labbé a dit qu'un chef de clan local connu sous le nom de «colonel Omar» était à l'origine de l'émeute, durant laquelle les soldats canadiens ont été pris à partie par des manifestants armés de pierres et dont certains ont peut-être tiré des coups feu. «Cela a été organisé et déclenché par le colonel Omar, qui a payé les manifestants pour être agressifs», a dit le colonel Labbé.

«Le calme est maintenant revenu parce que les autres habitants ne soutiennent pas Omar. A vrai dire, ils coopèrent avec nous pour l'identification des instigateurs.»

Il a précisé que quatre personnes avaient été blessées et que l'une d'elles était décédée par la suite. Les Canadiens ont dû faire appel à

une unité d'élite de 20 soldats pour disperser plus de 300 manifestants. L'un de ceux-ci, identifié comme meneur, a été arrêté.

Mercredi, un Somalien avait été tué et deux autres avaient été blessés lors d'un accrochage similaire avec des soldats australiens près de Baïdoa, dans l'ouest de la Somalie.

Les Etats-Unis ont annoncé jeudi que le retrait de 3000 de leurs soldats de Somalie commencerait la semaine prochaine. Cette opération, qui réduira le contingent américain déployé sur place à 15 000 hommes, prendra d'une semaine à 10 jours, a précisé le colonel Fred Peck, porte-parole des forces américaines en Somalie.

Une force multinationale de 33 000 hommes est placée sous le commandement des Américains en Somalie. Les Nations unies espèrent prendre la relève des Etats-Unis d'ici avril.



Une mère de deux enfants, réfugiée dans un quartier délabré de Mogadiscio, cherche des vivres dans un dépotier.

## Bosnie: la communauté condamne les entraves à l'aide humanitaire

Sarajevo (AP)

La communauté internationale a condamné les entraves à la distribution de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine et appelé Serbes et Bosniaques à permettre sa «libre circulation». Toutefois, en dépit de la suspension de cette aide par le HCR dans l'essentiel de la république, des dizaines de camions sillonnaient encore le pays hier pour distribuer nourriture et médicaments dans les régions accessibles.

Cela n'a pas empêché Tony Land, chef des opérations du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, de confirmer que le personnel du HCR à Sarajevo serait ramené de 12 à trois personnes d'ici la fin de la semaine. Il a cependant fait état du passage jeudi dans la capitale bosniaque de sept ou huit convois venus charger de l'aide pour d'autres régions.

Selon lui, de 150 à 200 camions sont actuellement sur les routes de

la Bosnie, y compris dans le centre qui n'est pas affecté par la suspension des secours. Certains camions sont gérés par le HCR et d'autres directement par la FORPRONU.

La force onusienne relevait qu'un convoi de camions en majorité militaires, jusque-là bloqué, devait tenter de nouveau jeudi de gagner Gorazde dans l'Est. L'autre convoi, empêché depuis six jours de gagner Cerska, dans la même région, a en revanche repris la route de Pancevo, en Serbie.

## A TRAVERS LE MONDE

## Boeing supprimera 23 000 emplois en 1993

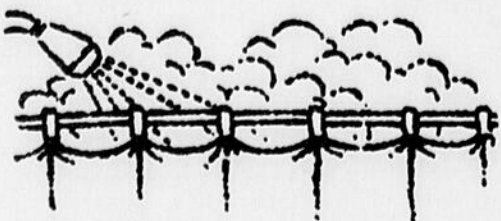
Seattle (AP) — Crise du secteur oblige, la société Boeing a annoncé jeudi son intention de supprimer 23 000 emplois d'ici la fin de l'année et 5000 autres dans la première moitié de 1994, ce qui représente au total une réduction de 20 pour cent des effectifs du premier constructeur d'avions dans le monde.

«Ces réductions reflètent les réalités du marché de l'industrie aéronautique», a déclaré Frank Shrontz, président de la société.

Les suppressions d'emplois touchent particulièrement la région stratégique de Puget Sound (Etat de Washington), où 15 000 postes devraient disparaître — en plus des 5 900 déjà supprimés l'année dernière — et la ville de Wichita (Kansas), qui devrait perdre 6 000 emplois en 1993 et un millier d'autres avant mi-1994. Quatre mille emplois doivent également être supprimés à Washington.

## Économisez jusqu'à 70\$ par année

Installez une pomme de douche à débit réduit.



EKO-KILO

1 800 567-KILO

Q



RESTO-BAR

JAZZ

La place qui fait «jazzier»

JEAN-DENIS DUBUC

REÇOIT

un des meilleurs musiciens de JAZZ

EDDY PROPHET

CE SOIR ET DEMAIN

à 19 h 30

843-4337

166, rue Principale Ouest

Magog

51305